

**ARRETE PORTANT NOMINATION
Le Président de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élysant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu le compte-rendu du conseil de l'Institut des Sciences de la Terre de Paris – ISTeP (UMR 7193) en date du 02 juillet 2021 ;
- Vu le compte-rendu de la session d'automne 2021 de la section 18 du CNRS ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Olivier LACOMBE est nommé directeur de l'Institut des Sciences de la Terre de Paris – ISTeP (UMR 7193) à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 2 :

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 02 janvier 2022

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

